
M.E.S., Numéro 124, Septembre - Octobre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 10 octobre 2022



Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, septembre - octobre 2022

VALORISATION DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES CONGOLAISES : Analyse bibliométrique des références bibliographiques des mémoires de 3^{ème} cycle en droit

par

Sabine KABAKA SESEP

Doctorante, Faculté de Droit
Université de Kinshasa

Résumé

Ce travail est une analyse bibliométrique des mémoires des apprenants du programme de troisième cycle de la Faculté de Droit, Université de Kinshasa, entre 2003 et 2011. Le corpus de recherche est constitué de 101 mémoires comportant au total 5.312 références bibliographiques. L'analyse bibliométrique s'accompagne d'une interprétation ou d'une explication bibliologique.

Mots-clés : *Valorisation, publications scientifiques congolaises, mémoires de 3^{ème} cycle, références bibliographiques, citations, Faculté de Droit, Université de Kinshasa, 2003-2011.*

Abstract

This survey sought to proceed a bibliometric analyses of memoirs presented by students enrolled to the preparatory program for superior studies diploma or deepened studies diploma at the law department of the University of Kinshasa from 2003 to 2011. The research collection consists of 101 memoirs including 5312 bibliographical references. The bibliometric analysis goes along with a bibliological interpretation and explanation.

Keywords : *Promotion, Congolese scientific publications, 3rd cycle dissertations, bibliographical references, citations, Faculty of Law, University of Kinshasa, 2003-2011.*

INTRODUCTION

Comment valoriser les publications scientifiques d'auteurs congolais, particulièrement au sein des universités ? Comment assurer leur visibilité et l'accès libre à l'échelle nationale et internationale ? Quelle place occupe, d'abord, cette production nationale par rapport à celle d'auteurs étrangers ? Sur base de quels indicateurs bibliométriques peut-on l'évaluer ? Autant d'interrogations qui résument l'objet et la problématique de cette étude.

La réponse à ces interrogations est d'autant plus urgente que, d'une part, le classement des institutions d'enseignement supérieur et universitaire est, aujourd'hui, une préoccupation mondiale et, d'autre part, dans le cas particulier de la République Démocratique du Congo, aucune université du pays ne figure ni parmi les 200 universités performantes retenues par l'Université Jiao Tong de Shanghai en Chine, au début des années 2000, ni parmi les 18 meilleures universités africaines en 2021.

Parmi les critères et les indicateurs d'évaluation sur lesquels l'on s'appuie généralement, il y a notamment le nombre de publications dans deux revues scientifiques *Nature et Science*, le nombre d'articles répertoriés dans deux bases de données d'articles scientifiques (*Scopus* pour les sciences humaines et *Web of Science* pour les sciences pures), le nombre de chercheurs parmi ceux qui sont les plus cités, le nombre des prix Nobel scientifiques et de médailles Fields attribués aux anciens élèves ainsi qu'aux personnels de l'université considérée.

Certes, les divers classements rendus publics subissent des critiques. Celles-ci portent notamment sur les limites des indicateurs utilisés pour le comptage des articles sans prendre en compte la qualité de ces derniers, le contexte de la recherche, la subjectivité des évaluateurs, la non-homogénéité des établissements comparés (taille, mission, ressources budgétaires et humaines), le favoritisme des pays anglo-saxons, etc. Il n'en demeure pas moins que ces

classements ont de plus en plus un impact mondial et sont utilisés comme des outils de référence par les universités tant étrangères que congolaises.

La présente étude s'inscrit dans un vaste projet de recherche qui vise à valoriser les publications scientifiques congolaises ou à en assurer une plus grande visibilité. Bien que ces publications aient généralement la même valeur scientifique que les productions d'auteurs étrangers, elles ne bénéficient en effet ni de la même visibilité ni de la même audience.

I. PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES

Il importe de préciser que, par la valorisation de la production scientifique, il faut entendre, comme le suggère Hélène Therre¹, « l'ensemble des actions mises en œuvre et des documents produits pour diffuser de nouvelles connaissances ou de nouvelles données auprès de cibles pré-identifiées. La valorisation tient compte de l'analyse de l'impact scientifique, sociétal, politique et institutionnel des résultats à valoriser. Elle exige une capacité d'anticipation. Par la valorisation de la production scientifique, on vise non seulement à transformer la recherche ainsi que le talent entrepreneurial en avantages socioéconomiques pour l'ensemble de la société, mais aussi à vouloir faciliter le transfert et l'échange de connaissances, à transférer et à diffuser ces connaissances dans la société. Valoriser, c'est, en définitive, « rendre utilisables ou commercialisables des résultats de la recherche ».

Les résultats de la recherche scientifique sont généralement diffusés à travers les publications scientifiques. Le terme « publication scientifique » regroupe² plusieurs types de communications que les chercheurs scientifiques font de leurs travaux en direction d'un public de spécialistes, et ayant subi une forme d'examen de la rigueur de la méthode scientifique employée pour ces travaux, comme l'examen par un comité de lecture indépendant. Normalement, le terme fait référence aux publications techniques évaluées par un comité scientifique, dirigées vers un public de spécialistes uniquement (chercheurs du domaine et de domaines proches, et plus rarement ingénieurs confrontés à un problème d'ordre fondamental). La publication scientifique permet à un chercheur de diffuser son travail, de se faire connaître dans sa communauté de recherche, en suscitant un échange. Plusieurs supports de communication ou d'information sont utilisés à cet effet :

- ouvrages ou monographies en nom propre : documents de synthèse validés par un éditeur (éditeurs scientifiques ou sociétés savantes) ;
- articles de périodiques ou revues scientifiques : publications validées par un comité de lecture et contrôlée par les pairs ;
- mémoires et thèses : travaux de recherche validés, contrôlés de manière académique par le biais de la soutenance publique.

Les publications scientifiques comportent des références bibliographiques et des citations. Selon Roland Hjerppe, par référence bibliographique, « il faut entendre la reconnaissance qu'un document donne à un autre et par « citation » la reconnaissance qu'un document reçoit d'un autre »³. S'agissant de la citation, celle-ci est une forme de reprise utilisée dans les

¹ Les résultats détaillés de cette recherche font, dans un premier temps, l'objet de notre mémoire de DEA qui sera incessamment présenté à l'Université de Kinshasa.

² Valorisation de la production scientifique : la démarche active de l'institut de veille sanitaire. In : Bulletin d'information en santé environnementale – février 2011, p. 1-5.

³ Wikipedia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Publication_scientifique

³ Roland HJERPPE, *A bibliography of bibliometrics and citations indexing and analysis*. Stockholm : the Royal Institute of technology Library, 1980. *De manière générale, la référence bibliographique remplit les trois fonctions principales suivantes :*

- une fonction argumentative tout d'abord, en renforçant les dires de l'auteur citant ;
- une fonction déclarative ensuite, en intégrant l'auteur citant dans un courant de pensée ;
- une fonction légitimatrice enfin, consistant à respecter des us et coutumes académiques.

articles scientifiques afin de faire référence à des travaux antérieurs et se positionner par rapport à ces derniers ». Qu'elle soit dans le texte, en bas de page ou sous forme de bibliographie cachée en fin d'article, de communication ou de monographie, la citation permet de créer un lien entre le document qui cite et celui qui est cité. On distingue deux types de citation : la citation d'archives (celle à travers laquelle l'auteur cite les textes qu'il apprécie indépendamment de leur date de création) d'une part, et la citation de front de recherche (celle pour laquelle le critère de citation est la proximité temporelle des textes par rapport aux travaux de l'auteur qui s'y réfère), d'autre part.

Enfin, l'ensemble des éléments comprenant la description bibliographique d'un document et des points d'accès à celle-ci, généralement en suivant les prescriptions de normes nationales ou internationales, constitue une notice bibliographique⁴.

II. CORPUS ET MÉTHODE D'ANALYSE

Le corpus ou le répertoire bibliographique soumis à l'analyse est constitué de 5 312 références bibliographiques citées dans 101 mémoires présentés, comme indiqué ci-dessus, par des apprenants inscrits, entre 2003 et 2011, au programme préparatoire au Diplôme d'études supérieures (DES) ou à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa.

Ces références bibliographiques sont exclusivement celles d'auteurs congolais publiées au pays ou à l'étranger. Nous n'avons pas pris en compte les textes officiels, les textes juridiques, les textes législatifs, les textes jurisprudentiels, les règlements d'assemblées, les articles de presse, les communiqués de presse, les sites internet, etc.

L'analyse ou l'évaluation bibliométrique des données recueillies s'appuie sur cinq indicateurs : les années de leur soutenance, le nombre des références bibliographiques citées, l'origine géographique de ces références, les disciplines scientifiques (juridiques) exploitées et les types des supports de publications citées.

III. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION BIBLIOMÉTRIQUE

3.1. Selon les années de soutenance des mémoires recensés

De l'examen de différents travaux selon les années de soutenance, il ressort que ce sont les apprenants inscrits au DES de la promotion 2003-2005 qui ont produit le plus grand nombre de mémoires (48 au total, soit 47,25% de l'ensemble). Ils sont suivis par ceux de la promotion 2005-2007, avec au total 31 mémoires (soit 30,69%), ceux de la promotion 2007-2009, avec 18 mémoires (soit 17,82%) et enfin ceux de la promotion 2009-2011, avec 4 mémoires (soit 3,96%).

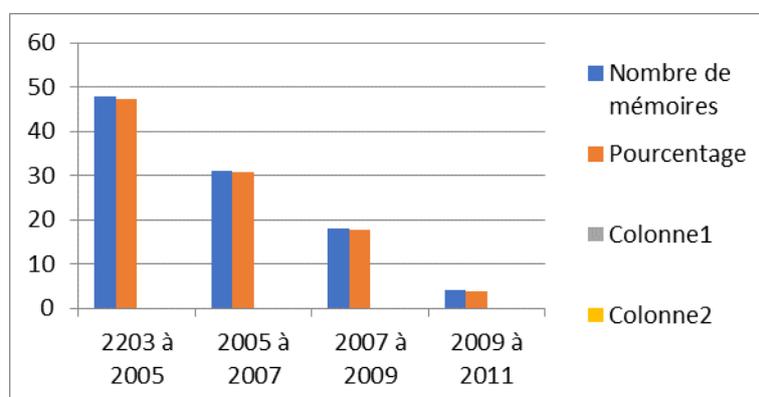
L'ouverture du programme de DES au sein de la faculté pourrait expliquer l'affluence constatée au cours de premières années de mise en œuvre de ce programme. Au fur et à mesure que les années s'écoulent, le nombre d'inscrits diminue.

Tableau I. Répartition des mémoires recensés selon les années de leur soutenance

Promotions	Nombre de mémoires	%
2003 à 2005	48	47,25
2005 à 2007	31	30,69
2007 à 2009	18	17,82
2009 à 2011	4	3,96
Total	101	100

⁴ INTD-ER, *Vocabulaire de la documentation*, Paris, ADBS Editions, 2005, p.175.

Figure 1 : Evolution de la production des mémoires de 3^{ème} cycle à la Faculté de Droit de l'Unikin de 2003 à 2011



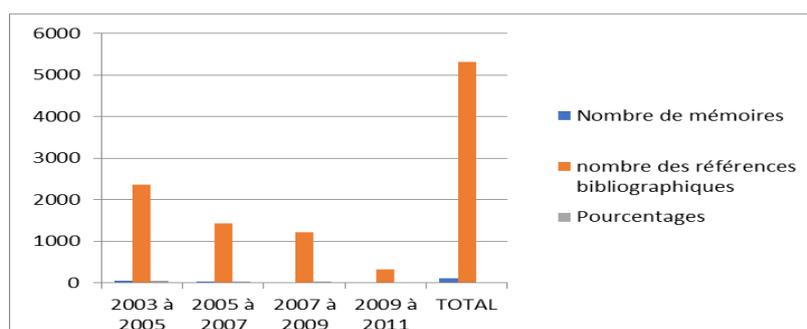
3.2. Selon le nombre de références bibliographiques citées

Si l'on se réfère au nombre des références bibliographiques citées, on constate que ce sont les 48 mémoires de la première promotion 2003-2005 qui ont mobilisé le plus grand nombre des références bibliographiques (2364, au total, soit 44,50%). Viennent ensuite ceux de 2005-2007 avec 1420 (26,73%), ceux de 2007-2009 avec 1213 références (22,83%) et ceux de 2009-2011 avec 315 références (5,92%). Ce sont les promotions ayant enregistré le plus grand nombre d'apprenants et de mémoires qui ont, et cela va de soi, cité le plus grand nombre des références bibliographiques.

Tableau II. Répartition des mémoires inventoriés selon le nombre de leurs références bibliographiques

Promotions	Nombre des mémoires	Nombre des références bibliographiques	%
2003 à 2005	48	2364	44,50
2005 à 2007	31	1420	26,73
2007 à 2009	18	1213	22,83
2009 à 2011	4	315	5,92
Total	101	5312	100

Figure 2 : Evolution de la mobilisation des références bibliographiques congolaises de 2003 à 2011



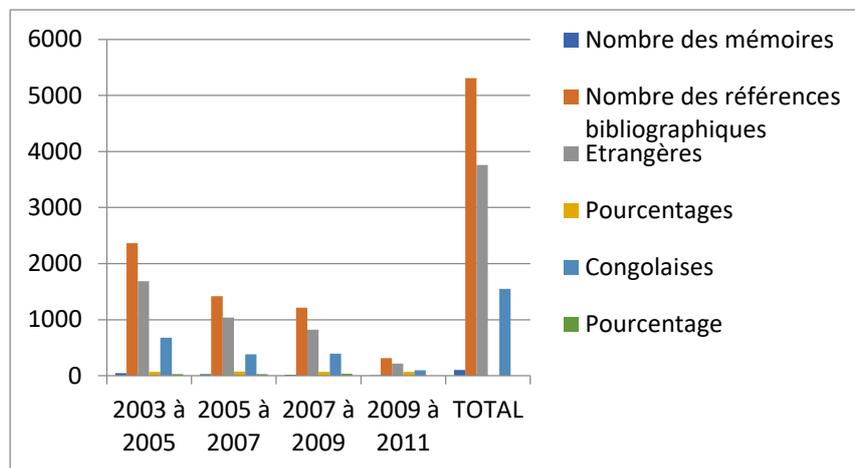
3.3. Selon l'origine géographique des références bibliographiques citées

L'analyse de ces références bibliographiques révèle en outre la prédominance de celles des auteurs étrangers (3.763, 70,74%) sur celles des auteurs congolais (1549, soit 29,16%)

Tableau III. Répartition des références bibliographiques selon leur origine géographique

Promotions	Nombre des mémoires	Nombre des références bibliographiques	Etrangères	%	Congolaises	%
2003 à 2005	48	2364	1688	71,40	676	28,59
2005 à 2007	31	1420	1039	72,69	381	27,32
2007 à 2009	18	1213	818	67,48	395	32,51
2009 à 2011	4	315	218	69,20	97	30,79
Total	101	5312	3763	70,74	1549	29,25

Figure 3 : Répartition des références bibliographiques congolaises et étrangères



Les 20 auteurs congolais les plus cités sont repris dans le tableau ci-dessous :

Auteurs	Profession	Fréquence
Bakandeja wa Mpungu	Professeur	49
Kalongo Mbikayi	Professeur	38
Mukadi Bonyi	Professeur	35
Shomba Kinyamba	Professeur	33
Nyabirungu mwene Songa	Professeur	32
Katuala Kaba	Magistrat	30
Kabange L.	Professeur	29
Lokombe Nghenda	Professeur	29
Kalambay Lumpungu	Professeur	28
Mampuya Kanunk'a Tshiabo	Professeur	28
Likulia Bolongo	Professeur	26
Ndesho	Professeur	25
Akele Adau	Professeur	24
Kumbi-ki-Ngimbi	Professeur	22
Mpongo Bakako	Professeur	22

Vunduawe te Pemako	Professeur	19
Bwabwa wa Kayembe	Professeur	17
Ntumba Luaba	Professeur	17
Bula Bula	Professeur	14
Massamba Makela	Professeur	14

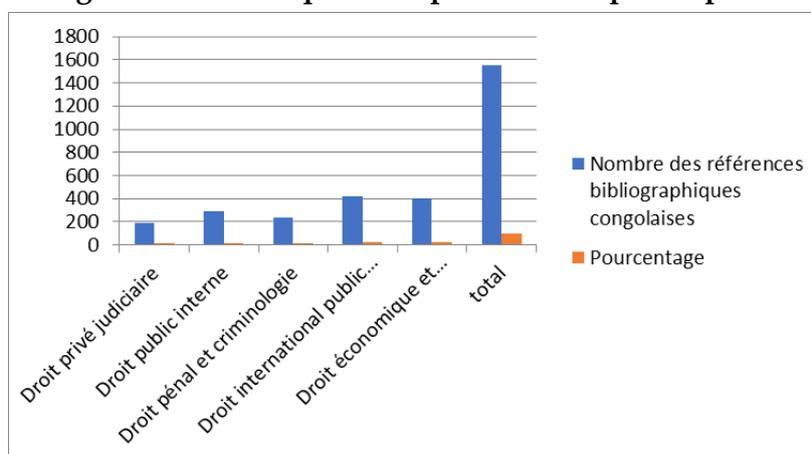
3.4. Selon les disciplines juridiques exploitées

Les mémoires ayant trait au droit international public et aux relations internationales ont mobilisé le plus grand nombre des références bibliographiques congolaises (422, soit 27,24%). Ils sont suivis par ceux relatifs au droit économique et social (405, soit 26,14%) et ceux portant sur le droit public interne (293, soit 18,91%), au droit pénal et criminologie (237, soit 15,30%) et au droit privé judiciaire (192, soit 12,39%).

Tableau IV. Répartition des mémoires selon les disciplines juridiques exploitées

Rubriques disciplinaires	Nombre des références bibliographiques congolaises	%
Droit privé judiciaire	192	12,39
Droit public interne	293	18,91
Droit pénal et Criminologie	237	15,30
Droit international public et relations internationales	422	27,24
Droit économique et social	405	26,14
Total	1549	100

Figure 4 : les rubriques disciplinaires les plus exploités



3.5. Selon les types de supports de publication des documents cités

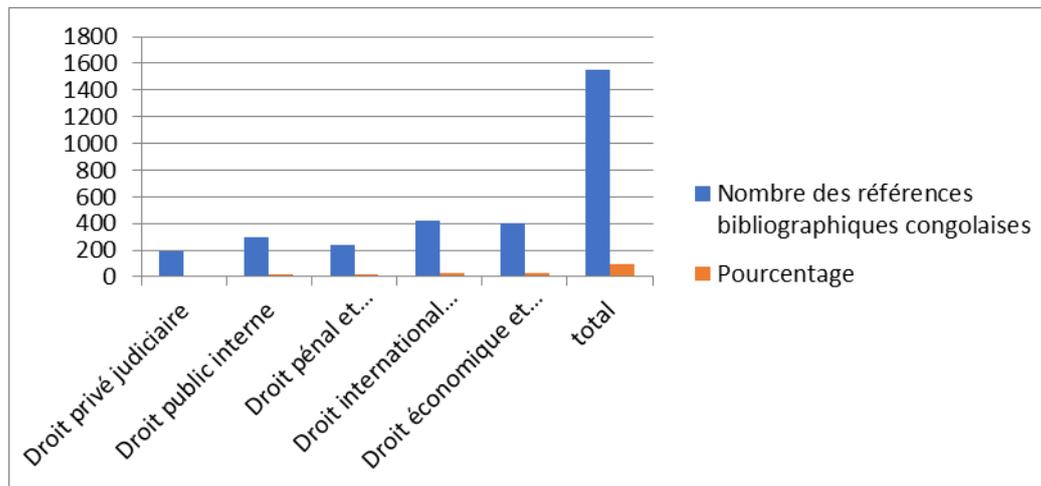
Les supports des publications congolaises citées dans les différents mémoires sont quantitativement, dans l'ordre décroissant, des ouvrages (63,33%), des revues scientifiques (31,63%), des thèses de doctorat (4,06%) et les mémoires de DES/DEA (0,96%).

Tableau V. Répartition des références bibliographiques congolaises selon les types de supports de publications cités

Promotions	Ouvrages	Articles	Thèses	Mémoires DES/DEA	Total	Pourcentage
2003-2005	433	190	37	9	669	43,19

2005-2007	146	82	10	3	241	15,55
2007-2009	342	188	9	3	542	34,99
2009-2011	60	30	7	0	97	6,26
Total des références bibliographiques congolaises	981	490	63	15	1549	100
Pourcentage	63,33	31,63	4,06	0,96	100	100

Figure 5 : Références bibliographiques congolaises selon les types de supports de publications cités



CONCLUSION

Cette étude se voulait une contribution à la valorisation de la production scientifique congolaise. Elle s'est focalisée sur un domaine précis : le droit. A partir des références bibliographiques extraites de 101 mémoires présentés, au cours de la période 2003-2011, à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa dans le cadre du programme d'études préparatoires DES, il a fallu s'interroger sur la place, à travers ces références, des publications d'auteurs congolais par rapport à celles d'auteurs étrangers.

Les références inventoriées (5.312 au total) ont été soumises à une évaluation bibliométrique sur base de cinq indicateurs bibliographiques : les années de soutenance des mémoires, le nombre des références bibliographiques, l'origine géographique de leurs auteurs, les disciplines scientifiques (juridiques) exploitées dans les différents travaux des apprenants, les types des supports des documents cités.

De cette évaluation bibliométrique suivie d'une interprétation bibliologique des données, il résulte que, d'une part, les références aux publications étrangères (3.763) représentent 70,74% de l'ensemble des références tandis que les références aux publications d'auteurs congolais (1.549) ne représentent que 29,25% et, d'autre part, les références de cette dernière catégorie varient selon les années de soutenance des mémoires recensés, l'origine géographique (congolais vs étrangère) des auteurs, les disciplines (spécialités) scientifiques faisant l'objet de différentes études et selon les types de supports de communication ou de diffusion des résultats de ces recherches.

Au regard de ces résultats, le problème qui se pose, pour les publications d'auteurs congolais par rapport à celles d'auteurs étrangers, est moins celui de la qualité que de la

visibilité et de l'accessibilité de ces publications. En effet, le manque de visibilité internationale et la difficile accessibilité des résultats et des produits de la recherche scientifique congolaise, consécutifs à leur non ou faible référencement dans les bases de données bibliographiques internationales et au manque de ressources financières et d'infrastructures de recherche adaptées, de même que la non-participation du pays au mouvement mondial de l'«Open access» (le libre accès) expliquent en partie cette faible représentativité dans les travaux (des étudiants) analysés.

Certes, la RDC figure parmi les plus grands producteurs des livres en Afrique subsaharienne grâce en particulier aux efforts de quelques maisons d'éditions locales (les Presses Universitaires du Congo, les Presses Universitaires de Kinshasa, les Presses Universitaires de Lubumbashi, les Presses universitaires de Kisangani, les Editions Universitaires Africaines, Medias Paul et bien d'autres) qui ont permis aux auteurs cités, des professeurs d'universités dans leur grande majorité, de se faire éditer. Cependant, c'est surtout à l'étranger, particulièrement en France et en Belgique, que le plus grand nombre d'ouvrages et d'articles ont été publiés. L'exigence de la valorisation de la production scientifique nationale demeurera un simple vœu pieux si les maisons d'édition locales, les chercheurs, les structures et les institutions nationales de recherche ne bénéficient pas d'un appui financier conséquent de la part des pouvoirs publics.

Bibliographie

- HJERPPE, Roland, A., *bibliography of bibliometrics and citations indexing and analysis*. Stockholm : the Royal Institute of technology Library, 1980.
- INTD-ER, *Vocabulaire de la documentation*, Paris, ADBS Editions, 2005, p .175.
- THERRE, Hélène, Valorisation de la production scientifique : la démarche active de l'institut de veille sanitaire. In : *Bulletin d'information en santé environnementale* - février 2011, pp. 1-5.
- REPANOVICI, Angela, *Mesure de la visibilité de la production scientifique de l'université à l'aide de google scholar, du logiciel « publish or perish » et des méthodes de la scientométrie*, 16p. Disponible en ligne sur le lien : <https://www.ifla.org/past-wlic/155-repanovici-fr> PDF.Consulté le 20octobre 2021.
- VITALI-ROSATI, Marcello, *À quoi servent les publications scientifiques ? », In : La Vie de la Recherche Scientifique*, no 412, 2018, p. 19-22.
- Wikipedia: http://fr.wikipedia.org/wiki/Publication_scientifique